



## Communiqué de presse

Boissise-la-Bertrand (Seine-et-Marne), le 23 octobre

# Béatrice Abollivier, Préfète de Seine-et-Marne, inaugure le barrage de Vives-Eaux, un ouvrage indispensable au développement du transport fluvial sur la Seine

**Béatrice Abollivier, Préfète de Seine-et-Marne, inaugure ce mardi 23 octobre 2018 le nouveau barrage de Vives-Eaux, en présence des co-financeurs, des élus locaux et des acteurs sociaux-économiques. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de VNF, cofinancé par l'État (Agence de Financement des Infrastructures de transport de France), la Région Ile-de-France et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ce projet de 40 millions d'euros illustre la volonté du gouvernement et de la région Ile-de-France de rénover les infrastructures fluviales sur la Seine, axe majeur pour le transport de marchandises et de passagers en France.**

L'inauguration du barrage de Vives-Eaux s'est tenue en présence, notamment de M. Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région Ile-de-France, de Alain Bernheim, maire de Boissise-la-Bertrand, Gérard Aubrun, maire de Boissise-le-Roi, de Stéphane Saint-André, Président du Conseil d'Administration de VNF, de Thierry Guimbaud, Directeur général de VNF et de Patricia Blanc, Directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour Béatrice Abollivier, la modernisation de ce barrage illustre la volonté de l'Etat et de la Région Ile-de-France de développer le transport fluvial de marchandises, un mode de transport durable qui contribue à répondre aux enjeux de la transition écologique.

Démarré en mars 2014, la reconstruction du barrage de Vives-Eaux a nécessité quatre années de travaux. Il a remplacé un ancien ouvrage manuel datant de 1928, déconstruit cet été. Doté d'une technologie moderne avec trois vannes-clapets automatisés, le nouveau barrage de Vives-Eaux permet désormais d'assurer une gestion plus fine et plus fiable des niveaux d'eau pour mieux répondre aux besoins de la navigation de commerce et aux autres usages de la gestion de l'eau : soutien à l'étiage, production d'eau potable, usages industriels et agricoles, continuité écologique, activités touristiques et de loisirs...). Les barrages de navigation garantissent en effet un niveau d'eau suffisant tout au long de l'année, y compris en période d'étiage, pour répondre à l'ensemble de ces enjeux de transport et de gestion de la ressource en eau.

Chaque année, ce sont plus de 13 000 bateaux de commerce qui franchissent les écluses de Vives Eaux, soit plus de 4 millions de tonnes de marchandises transportées sur la Seine entre Melun et Paris, principalement des céréales et des matériaux de construction. Sur l'ensemble de la Seine en amont de Paris, le fret fluvial représente plus de 7,5 millions de tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 450 000 camions ou le trafic poids lourds de l'autoroute A4 en section courante. La Seine est un axe à fort potentiel de développement, porté notamment par les besoins des grands acteurs du monde des céréales, par le démarrage des travaux du Grand Paris Express et plus largement par la dynamique de développement de la région Ile-de-France. Entre 2013 et 2017, le trafic fluvial sur ce secteur en amont de Paris a progressé de 7 %.

## **Le financement du projet**

Montant global de l'opération : 40 millions € TTC cofinancés par :

État/ AFITF / VNF : 23 M€

Région Ile-de-France : 13,52 M€ (Contrat de projet Etat-région 2007-2013) et  
815 000€ pour la mise en accès public de la passerelle

Agence de l'eau Seine-Normandie : 2,16 M€ pour la construction de la passe à poissons

Département de Seine-et-Marne : 300 000€ pour la mise en accès public de la passerelle

Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine et les communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand,  
Boissise-le-Roi et Dammarie-les-Lys : 500 000€ pour la mise en accès public de la passerelle

### **Contact presse :**

**Préfet de Seine-et-Marne / Bureau de la communication interministériel**

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95    ✉ [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)

### **VNF / Direction territoriale Bassin de la Seine**

Corinne Spiner : T. 01 83 94 44 27 / M. 06 23 02 09 35  
[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)